

maternels de Franck, qui ont produit chez sa mère une compulsion à « jouir sans entrave », et une certaine absence de loi symbolique chez les parents d'Anaïs, organisant chez eux des soirées de sexe collectif dont les bruits iront troubler régulièrement le sommeil de la petite fille.

On ne peut, à mon sens, généraliser une telle entreprise de Constitution du couple comme « le secret pour durer » : on imagine aisément qu'un couple de profil plutôt narcissique-identitaire n'aurait que faire d'une Loi à laquelle il peinc à accéder. Et puis le récit montre bien que les relations dans le couple sont le fruit non seulement d'une volonté, mais aussi de la manifestation d'une part inconnue de chacun, dont les protagonistes découvrent précisément la trace au fur et à mesure de leurs déambulations au sein de leur histoire.

Au-delà de cette question de Constitution du couple, j'ai eu le plaisir de faire la connaissance de personnages attachants, émouvants parfois, décrits dans une langue contemporaine, fluide, sensible... un roman plutôt agréable à lire !

Marlyse Plagnard  
Conseillère conjugale et familiale

**Spirale n° 62, « Punir Bébé »,  
coordonnée par Patrick Ben Soussan  
et Marcel Sanguet, érès, 2012**

« Le changement, c'est maintenant », déclare l'éditorial de la revue, qui revêt de nouveaux atours, devient carrée, interdisciplinaire et réunit quatre livrets : « Naissance et soins aux enfants », « Accueil dans la petite enfance », « Psychologie et psychopathologie de la petite enfance », « Société et Culture ». Le premier livret s'ouvre sur un article de Michel Briex dans lequel l'auteur rappelle qu'il existe, outre la péridurale, de nombreuses alternatives telles que l'hypnose, l'acupuncture, l'homéopathie, le massage pour parer la douleur de l'accouchement. Cependant, il note que, si la prise en charge de la douleur existe pour la mère, il reste à acquérir des connaissances afin de prendre en charge celle du bébé. Jacky Israël passe en revue – non sans un humour rafraîchissant – les tourments par lesquels passent les parents d'enfants de 0 à 2 ans qui hurlent, tapent, mordent, se roulent par terre, vous réveillent la nuit, se font vomir, vous provoquent, vous mettent à bout... Si cela frise l'insupportable, il rappelle la nécessité d'éclairer les parents sur les demandes fondamentales de bébé, de ne pas juger ou critiquer leurs réactions quand on sait qu'ils sont « soumis à leur propre histoire et qu'ils ne demandent qu'à bien faire, sans toujours en avoir les clés » (p. 24).

Thomas Cascales et Jean-Pierre Olives nous font part de leur double approche pédiatre/psychologue pour aborder le trouble alimentaire du nourrisson et du jeune enfant (DSM 4, 1994) et la blessure narcissique que cela représente pour ses parents. L'anorexie infantile est considérée comme un trouble relationnel (Chatoor, 2007) conduisant à « une lutte pour le contrôle entre les parents et l'enfant » (p. 30). Les auteurs invitent à penser le conflit autonomie/dépendance et à convoquer le parent du côté de ses conflits infantiles. Kathy Humbert-Foissat rappelle que le placement d'un enfant survient quand ses besoins ne sont plus assurés par des parents démunis – tel Zeus dont la nourrice fut une chèvre – et confronte à l'ambivalence. Il s'agit d'accueillir l'irreprésentable pour le transformer et le mettre en sens grâce à la limite et à l'interrogation sur les résonances suscitées par les placements. Face à l'impensable et à la répétition nous confrontant « au bout de nous-mêmes, à notre archaïque, notre partie non organisée » (p. 42), seul l'appui sur un autre peut aider à penser l'accueil en soi d'un enfant à bout. Pour Hélène Dutertre-Le Poncin, reconnaître la violence des pleurs comme constitutive du lien demande un travail psychique afin de passer du corps à la pensée et d'admettre en nous les sentiments de culpabilité et d'ambivalence. Patricia Denat se demande comment négocier avec l'autonomie de l'enfant sans qu'elle

empiète sur la liberté de l'adulte et observe que la punition change dans sa présentation à l'enfant dans le souci de la construction du rapport aux normes qu'il rencontrera. Sylviane Giampino invite à se méfier du langage de la psychologie détourné à des fins de normalisation. Grandir s'accompagne d'étapes de « castrations symboligènes » (Dolto, 1984) grâce à l'adulte ayant fait ce travail de sublimation et de symbolisation pour accepter le manque inhérent à l'humain et à son désir. Bernard Golse rappelle la nécessité d'enveloppes cutanées, corporelles et groupales délimitant un dedans et dehors – soi et l'autre – (*holding* et *handling*, Winnicott, 1958) permettant d'accéder à la différenciation. Si punir un bébé n'a aucun sens – le surmoi n'est pas instauré –, lui faire sentir ses limites l'aide à se construire. Selon Marcel Sanguet, nous accordons à la punition la valeur « d'obtenir de l'autre le comportement attendu, comme si l'objectif de l'éducation était de former un individu tel que la génération précédente le souhaiterait » (p. 73). Remontant à la Genèse et au travail pour sortir de la soumission, il montre que la punition liée à la transgression fabrique du sujet mais que, liée au pouvoir, elle contrôle les conduites. L'enfant doit être l'image dont nous rêvons. Pour l'auteur, la punition est une rééducation comportementale, un effet de pouvoir, une jouissance. « Un fils de mère juive peut-il un jour devenir père? », demande Patrick Ben Soussan.

Une mère pour qui les enfants sont la seule raison de vivre ne leur inflige-t-elle pas « une punition bien raffinée » ? Et LA punition suprême ne réside-t-elle pas dans la peur de la castration ? Danielle Rapoport appelle à redécouvrir les stades du développement afin d'être dans la *bien-traitance* (2006) envers l'enfant *compétent* (Brazelton) que « nous ne laisserons pas punir » (p. 96) et dont nous nous obstinons à faire démarrer la vie à zéro dans le déni de sa *personne* (F. Leboyer). À propos de « l'excès de touche-touche » du côté de la séduction, Joël Clerget rappelle le triple interdit du cannibalisme, du meurtre et de l'inceste (de *in castus*, non chaste). L'interdit du toucher est celui de l'incorporation (destruction orale) à l'instar des deux autres interdits : « Les bébés rudoyés [...] sont mis à mort en ce qu'ils exposent [...] une jouissance de vie qui palpète [...] » (p. 105). À travers un récit empreint d'humour, Sylvain Missonnier narre le cheminement d'une mère *trop à suffisamment bonne* grâce au soutien d'un mari attentionné et à la constance du cadre contenant – métaphore de la symbiose avec la mère – et garant d'un processus maturatif. Il montre que l'autorité parentale se crée dans la période périnatale. Laurent Bachler interroge le lien entre justice et punition. Si la privation de liberté est punition, c'est en ce que la liberté est une valeur. « Punir, c'est faire souffrir », écrit-il (p. 126). La sanction est la conséquence d'un

acte défini par une règle, le supplice mis en place d'une souffrance, la punition entre les deux. Une peine juste permet de se reconstruire, une punition juste vise l'universel, corrige le crime, est négation de la négation. Le pardon permet de continuer à vivre. L'État, protecteur des droits de l'enfant, doit-il punir des parents défaillants ? interroge Yves Le Bideau. Si le droit pénal oscille entre traitements répressif et socio-éducatif, sanctionner les parents se fonde sur un idéal de protection. Si la loi Roussel (1889) prévoit la déchéance de la « puissance paternelle », l'« autorité parentale » (1970) définit les droits des parents en matière de sécurité, santé, moralité, éducation et peut être retirée en cas de condamnation. Il s'agit moins de punir que de protéger mais, avec les politiques sécuritaires, « l'État protecteur laisse la place à « l'État Super-Nanny » où il faut « punir papa et maman » – ces irresponsables ! –, note l'auteur. À l'instar du stage de récupération de points du permis, la loi du 5 mars 2007 prévoit « un stage de responsabilité parentale » afin de restaurer les capacités éducatives dans un souci de marketing social (*bench-marking*) faisant fi de l'histoire familiale. C'est oublier la fonction symbolique de la parenté qui inscrit l'enfant dans une lignée au profit – société néolibérale oblige – de « l'invention, de toutes pièces, dans les années 1980, du concept de « parentalité » (p. 147). Loin de toujours adoucir les mœurs, Philippe Bouteloup rappelle que la

musique a pu être utilisée comme moyen de torture ou de domination et que « tout dépend de ce que vous écoutez, combien de temps vous l'écoutez et, surtout, de la personne qui contrôle les haut-parleurs » (p. 15). « Accueillir des enfants au théâtre n'est pas chose facile » et il faut pouvoir leur faire respecter les règles pour entendre l'autre et le rencontrer, remarque Graziella Végis. Cela suppose un accompagnement, du temps, de la pratique. « Les livres d'images, comme les enfants, jouent avec les cadres... » et posent la question des limites et de leurs dépassements, mais, pour que leur franchissement ait un sens, le cadre doit être posé, accepté et reconnu, note Dominique Rateau.

De la lecture de cet ouvrage en tout point magnifique, on retiendra que, tant qu'un être humain n'a pas accédé au statut de sujet, punir n'a aucun sens. Les auteurs contribuent à éveiller notre esprit critique, nous apportent de la joie et nous invitent à ce travail constant d'humanité qui consiste à rejoindre l'autre dans sa différence, sa singularité, sa subjectivité.

Florence Bécar  
Thérapeute de couple

***Les passions vides. Chutes et dérives adolescentes contemporaines,***  
de Michèle Benhaïm, érès, 2016

Dans cet ouvrage, l'auteur aborde les troubles et pathologies des adolescents d'aujourd'hui et fait le pari que « cette logique [du vide] relève plus d'une *éclipse subjective* que d'une sorte de mutation anthropologique ou que d'un véritable effacement » (p. 16). Dans une première partie appuyée sur les fondations des premiers psychanalystes que sont Freud, Winnicott et Lacan, Michèle Benhaïm rassemble les théories sur le sujet dont l'assise narcissique, la relation à l'autre et l'accès à la subjectivité constituent la colonne vertébrale grâce à laquelle la pulsion trouve sa traduction psychique. Si le bébé naît dans une dépendance à l'Autre, c'est par l'Autre, qui lui fait don du manque qu'il élabore en se séparant, qu'il peut d'une part se représenter lui-même et autrui, d'autre part accéder à la pensée et au désir. C'est en effet dans le rapport à l'Autre et dans une dialectique aliénation/séparation que naît le désir constitutif du sujet. Penser la séparation permet d'élaborer ce qu'il en est de soi et de l'Autre, opération qui se constitue en permettant que le cri interprété devienne demande. En passant par l'Autre et par le travail psychique d'interprétation ouvre l'accès à la castration hors du champ de la jouissance. Le sujet qui se constitue grâce à l'Autre garde la trace